

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)



28 mai 2015

SESSION ORDINAIRE 2014-2015

**CONSEIL CONSULTATIF BRUXELLOIS FRANCOPHONE
DE L'AIDE AUX PERSONNES ET DE LA SANTÉ**

Rapport d'activités pour l'année 2013

transmis au Parlement francophone bruxellois conformément à l'article 6 du décret du 17 février 2006
modifiant le décret du 5 juin 1997 portant création du Conseil consultatif bruxellois francophone
de l'Aide aux personnes et de la Santé

SOMMAIRE

1. Bureau	3
2. Section Aide et Soins à domicile	8
3. Section Services ambulatoires	14
4. Section Cohésion sociale	23
5. Section Hébergement	27
6. Section Personnes handicapées	33

1. Bureau du Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux Personnes et de la Santé

1. COMPÉTENCES ET MODE DE COMPOSITION

Le Bureau du Conseil consultatif est compétent pour toutes les matières « transversales » ou communes à plusieurs sections.

Il est composé :

- des présidents et vice-présidents de chaque section;
- de deux membres élus dans chaque section.

2. MEMBRES 2013

Présidente : Madame Hélène Aronis-Brykman.

Vice-président : M. Alain Willaert.

Section Services Ambulatoires :

Pierre Schoemann
Caroline Vandermeersch
Charles Lejeune
Michel Duponcelle

Section Aide et Soins à domicile :

Lucie De Greef
Marc Dumont
Anne De Baets
Fouad Mabrouk

Section Hébergement :

Vincent Frédéricq
Hélène Aronis-Brykman
Annette Perdaens
Christine Vanhessen

Section Personnes handicapées :

Thérèse Kempeneers-Foulon
Pascale Van Der Belen
Bernard Antoine
Serge Larock

Section Cohésion sociale :

Myriem Amrani
Jacques Verstraeten
Alain Willaert
Encarni Bermudez

Quatre des cinq sections ont eu un renouvellement des mandats de leurs membres pour cinq ans.

L'arrêté portant nomination des membres du Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux personnes et de la Santé a été adopté par le Collège de la Commission communautaire française le 27 juin 2013.

Membres du nouveau Bureau :

Section Services Ambulatoires :

Michel Kesteman
Marie-Christine Meerseman
Michel Duponcelle
Abder Chafi

Section Aide et Soins à domicile :

Jean-Noël Pire
Anne De Baets

Section Hébergement :

Monsieur Vincent Frédéricq
Monsieur Dominique Depuydt
Madame Hélène Aronis-Brykman
Monsieur Daniel Fuld

Section Personnes handicapées :

Thérèse Kempeneers-Foulon
Monsieur Frédéric Storme
Madame Dominique Antoine
Madame Stéphanie Wolbeek

Section Cohésion sociale :

Myriem Amrani
Juan Latorre
Alain Willaert
Encarni Bermudez

En attente de la désignation de la présidence et de la vice-présidence, le Bureau ne s'est dès lors plus réuni depuis le 6 juin 2013.

3. RÉUNIONS

En 2013, le Bureau s'est réuni à 5 reprises, à savoir les 17 janvier, 21 mars, 18 avril, 16 mai et le 6 juin 2013.

4. AVIS SUR LES TEXTES LÉGAUX

Présentation de l'avant-projet de décret relatif à l'inclusion de la personne handicapée.

Une demande a été adressée à la Ministre Evelyne Huytebroeck pour que ce décret soit présenté dans toutes les sections du Conseil consultatif.

Les Membres souhaitent savoir comment les services généraux vont pouvoir s'occuper de ce public spécifique et avec quels moyens.

Cette réflexion sera à reprendre par le **prochain Bureau**, après le renouvellement des mandats.

5. AGRÉMENT

L'avis du Bureau n'a pas été sollicité en 2013 sur des dossiers d'agrément.

6. AVIS SUR LES POINTS SOUMIS PAR LE COLLÈGE

– Demande d’avis

En date du 24 juillet 2013, le Collège a sollicité l’avis du Bureau sur l’avant-projet de décret portant assentiment d’un accord de coopération relatif à la Charte associative. Ce point a été transmis pour avis aux sections.

7. TRAVAUX D’INITIATIVES DU BUREAU

– Modification de l’arrêté du Collège de la Commission communautaire française portant exécution du décret du 5 juin 1997 portant création du Conseil consultatif bruxellois francophone de l’Aide aux personnes et de la Santé

Le Bureau du Conseil consultatif bruxellois francophone de l’Aide aux Personnes et de la Santé, réuni en sa séance du 21 février 2013, demande au Collège de la Commission communautaire française une modification dudit arrêté.

Cette modification vise à répondre aux difficultés liées à la définition du quorum au sein du Bureau et des sections, à la participation des suppléants aux débats de certaines sections et à clarifier la norme de confidentialité exigée des membres du Conseil.

Sont principalement concernés :

- l’article 13 sur la confidentialité : il est proposé d’y insérer un principe général d’autorisation permettant aux membres de consulter les groupes ou secteurs qu’ils représentent lors de l’examen de textes normatifs (projets de décrets, arrêtés, circulaires) sauf avis contraire et spécifique du membre du Collège. Pour tous les autres documents (dossiers relatifs à une association, documents de travail, avis) le principe de confidentialité reste de mise;
- l’article 15 précise que le membre qui a un intérêt personnel et direct à un point inscrit à l’ordre du jour ne peut assister à la discussion sur ce point. Des précisions quant à savoir qui doit quitter la séance sont souhaitées. Dans le cas des membres d’une assemblée générale, il arrive que l’ensemble des membres d’un secteur doivent sortir, voire plus de la moitié de la section doivent quitter la séance lors de l’examen d’un dossier d’une ASBL;
- l’article 18 concerne la suppléance. Il est proposé d’assouplir les suppléances en autorisant explicitement leur convocation d’office et en permettant le remplacement des effectifs par n’importe lequel des suppléants représentant la même catégorie (pouvoirs organisateurs, utilisateurs, experts) à l’exception des représentants des travailleurs.

La Présidente a reçu une réponse du Ministre R. Madrane suite à la demande du Bureau de revoir l’arrêté relatif au Conseil consultatif. Il signale qu’il a demandé au Ministre-Président d’organiser un groupe de travail intercabinets pour y répondre.

– Présentation de l’historique et des missions de l’organisme intersectoriel de coordination (CBCS)

Cette présentation est suivie d’un échange de réflexions :

- absence du secteur du handicap ? Celui-ci va être représenté au Conseil d’administration prochainement. Les missions du CBCS concernent les secteurs de la santé et du social au sens large, donc y compris le secteur du handicap, mais il manque de moyens;
- rôle du CBCS dans la Démarche d’évaluation qualitative (DEQ) ? : le CBCS n’a pas pour mission d’accompagner les DEQ des services ambulatoires, mais il travaille sur une démarche transversale sur le thème de l’accessibilité et de la pénibilité du travail.

– Présentation du rapport sectoriel de l'organisme représentatif du secteur des maisons d'accueil

L'Association des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abri (AMA), présente le rapport sectoriel. Suivant le décret du 16 juin 2005, sous lequel l'AMA se retrouve seule suite à l'adoption du décret « services ambulatoires », les organismes agréés doivent élaborer, tous les cinq ans, un rapport qui contient une description de l'évolution des pratiques professionnelles du secteur; une analyse de l'évolution des problématiques sociales que rencontre le secteur, une évaluation de l'adéquation de l'offre de service du secteur avec ces nouvelles problématiques sociales ainsi qu'une évaluation des plans annuels de formation continuée des travailleurs du secteur.

On constate une stabilité au niveau du type de places avec une légère augmentation des hommes seuls (44 % en 2011 et 46 % 2013). Il y a eu 2.850 enfants hébergés en 2013 et 49 des femmes hébergées le sont pour les violences conjugales et intrafamiliales.

Les problématiques rencontrées sont principalement des problèmes d'hygiène, de santé, de dépendances à l'alcool, toxicomanie, jeux. Elles sont en constante évolution et de plus en plus nombreuses.

Il y a une augmentation de la durée moyenne des séjours.

189 places ne sont pas agréées (SHNA).

Le travail des maisons d'accueil va au-delà de l'hébergement des personnes en difficulté, il intègre l'accueil et l'accompagnement psycho-socio-éducatif.

– Échanges entre les sections

Lors de la plupart de ses réunions, le Bureau procède à un tour des différentes Sections du Conseil consultatif. À cette occasion, les représentants de chaque section font rapport des travaux récents ou en cours. Ces échanges sont aussi une incitation à des collaborations transversales entre les sections. Certaines sections travaillent ensemble sur certains thèmes, ce travail en commun est repris dans les rapports d'activités des sections.

Cet échange d'informations permet au Bureau de se saisir de certaines problématiques qui dépassent le cadre d'une seule section. Ainsi, en 2013, en réunion conjointe des Sections Services Ambulatoires et Aide et Soins à Domicile :

- présentation des rapports sectoriels des organismes représentatifs et de coordination des secteurs ambulatoire : discussions sur les questions de déontologie et sur la problématique des actes infirmiers pratiqués par des membres du personnel non-soignant, interrogations des secteurs au sujet de la Réforme de l'État;
- la décision des Ministres de relancer la démarche d'évaluation qualitative 2014-2016 sur la base des thèmes précédents, sans marquer de temps d'arrêt. Une évaluation globale du décret ambulatoire sera réalisée, incluant la démarche d'évaluation qualitative;
- les lignes de force du projet de modification de décret « ambulatoire ».

– Propositions de thèmes transversaux à débattre au Bureau

- Poursuivre la discussion suite à la présentation de l'avant-projet de décret inclusion, notamment sur la question des moyens octroyés aux secteurs pour mettre en œuvre ce projet.
- Après la présentation dans les sections des rapports sectoriels des organismes représentatifs et de coordination, réflexion sur les problématiques transversales relevées dans ces rapports.
- Réflexion sur l'évolution de la fonction administrative et de coordinateur dans les différents secteurs, vu l'importance croissante de cette fonction, subventionnée dans certains secteurs et pas dans d'autres secteurs.

- Débat sur le chevauchement entre les missions fixées et le public-cible prévues par le décret relatif au parcours d'accueil pour primo-arrivants et d'autre par le décret cohésion sociale : 2 des 3 priorités du plan quinquennal actuel visent le même public des primo-arrivants. Quels seront les objectifs pour le quinquennat suivant ?
- Réflexion sur les implications du décret relatif au parcours d'accueil pour primo-arrivants dans les autres secteurs.
- Présentation de l'étude fédérale sur les actes infirmiers
- Poursuite des réunions communes avec le Conseil Consultatif du Logement.

8. GROUPES DE TRAVAIL

Aucun groupe de travail du Bureau ne s'est réuni en 2013.

9. INVITATION DE PERSONNES EXTERNES AU BUREAU

Néant.

10. DIVERS

– **Compte rendu et suivi de l'audition des Présidents de sections au Parlement**

La Présidente explique que les débats ont surtout porté sur les problématiques actuelles plutôt que sur les rapports 2011 vu le décalage de temps. À la suite de cette audition, le Bureau a proposé de travailler sur des thèmes transversaux afin que ceux-ci apparaissent dans les prochains rapports d'activités.

La Présidente du Bureau

Hélène Aronis-Brykman

2. Section « Aide et soins à domicile »

1. SECTEURS CONCERNÉS

La section « Aide et soins à domicile » du Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux personnes et de la Santé a pour mission de donner des avis sur les questions qui concernent :

- le maintien à domicile,
- l'aide aux familles et aux personnes âgées,
- les centres de formation d'aides familiaux,
- les soins palliatifs,
- la coordination de soins et services à domicile.

Son avis est requis sur les projets de décrets et leurs arrêtés d'exécution ainsi que lorsqu'une norme prescrit l'obtention de l'avis d'un organe consultatif pour un service ou un centre agréé par le Collège dans un des secteurs susmentionnés.

2. LES MEMBRES

La section « Aide et soins à domicile » est composée de 14 membres effectifs et de 14 membres suppléants :

- 4 membres représentent les pouvoirs organisateurs;
- 3 membres représentent les travailleurs des secteurs;
- 3 membres représentent les utilisateurs ou les publics cibles;
- 4 membres sont nommés à titre d'expert.

Liste des membres jusqu'à la fin juin 2013 :

Représentant les pouvoirs organisateurs :

Effectifs	Suppléants
Nicole GRIMBERGHS	Catherine BALLANT
Marc DUMONT	Nicole MONTOISY
Dominique VAN LIERDE	Jean-Louis ANDRIEUX
Luc DETAVERNIER	Thierry UYLENBROECK

Représentant les travailleurs :

Effectifs	Suppléants
Hervé BIANCHI	Dominique ANTOINE
Anne DE BAETS	Germaine NZUANZU
Lucie DE GREEF	Michaël DUFRANE

Représentant les utilisateurs ou publics cibles :

Effectifs	Suppléants
Marianne SAUVAGE	Frédérique SOKAL
Marguerite MORMAL	Carine VANDROOGENBROECK
Christophe DE BACKER	Christian KUNSCH

Représentant les experts :

Effectifs	Suppléants
Betty SERVAIS	Philippe CAUCHE
Jean-Noël PIRE	Laurent ERPICUM
Eric DEVUYST	Moïra FRAGNIERE
Faoud MABROUK	Marion FAIGNAERT

Présidence :
Madame Lucie DE GREEF

Vice-Présidence :
Monsieur Marc DUMONT

La section est représentée au Bureau par Madame Lucie De Greef, Monsieur Marc Dumont, Madame Anne De Baets et Monsieur Fouad Mabrouk.

Liste des membres à partir de septembre 2013 :

Représentant les pouvoirs organisateurs :

Effectifs	Suppléants
Eric DEVUYST	Moïra FRAGNIERE
Jean-Noël PIRE	Marie-Claude PULING
Marc DUMONT	Marc XHROUET
DominiqueVANLIERDE	Joëlle DEWALHENS

Représentant les travailleurs :

Effectifs	Suppléants
Anne DE BAETS	Myriam MINEUR
Dominique ANTOINE	Véronique FRANC
Michaël DUFRANE	Germaine NZUANZU

Représentant les utilisateurs ou publics cibles :

Effectifs	Suppléants
Axel DE ROOVER	Bernard DE ROOVER
Marguerite MORMAL	Christine BEAUSAERT
Micky FIERENS	Alain WILLAERT

Représentant les experts :

Effectifs	Suppléants
DEVUYST Sophie	Geneviève OLDENHOVE
Christine FRANCKX	Christian KUNSCH
Betty SERVAIS	Laurent ERPICUM
Nicole GRIMBERGHS	Luc DETAVERNIER

Présidence :
Monsieur Jean-Noël PIRE

Vice-Présidence :
Madame Anne De Baets

La section est représentée au Bureau par Monsieur Jean-Noël Pire, Madame Anne De Baets, Madame Dominique Van Lierde et Monsieur Luc Detavernier.

3. LES RÉUNIONS

En 2013, la section « Aide et Soins à domicile » s'est réunie à neuf reprises, dont cinq fois en réunion commune avec la section « Services Ambulatoires ».

La section a été renouvelée en date du 27 juin 2013 (arrêté 2013/628 du Collège de la Commission communautaire française du 27 juin 2013 portant nomination des membres du Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux personnes et de la Santé).

Dans un souci d'efficacité et d'enrichissement des débats, les membres suppléants ont été invités à participer aux réunions.

4. EXAMEN DE PROJETS DE TEXTES LÉGAUX ET AVIS SUR CES TEXTES

– **Projet de circulaire relatif aux réunions de concertation organisées par les Centres de coordination de soins et de services à domicile et le SISD-Bruxelles**

Prise d'acte par la section de cette circulaire moyennant l'intégration de l'arrêté du 27 mars 2012.

– **Arrêté 2013/131 du Collège de la Commission communautaire française modifiant l'arrêté 2011/183 du 22 septembre 2011 du Collège de la Commission communautaire française portant sur la programmation des services ambulatoires « Actions sociales et Famille » et « Santé »**

Les membres remettent un avis favorable (9 favorables et deux abstentions)

– **Présentation du projet d'arrêté du Collège de la Commission communautaire française modifiant l'arrêté du Collège de la Commission communautaire française du 14 avril 2005 portant sur l'application du décret relatif aux subventions pour l'achat, la construction, la rénovation, l'aménagement, l'équipement, l'extension et l'ameublement de certains centres, services, maisons, organismes ou initiatives d'habitations protégées relevant de la politique de l'action sociale, de la famille et de la santé**

Les modifications apportées concernent :

- l'augmentation de l'intervention financière;
- la diminution de la procédure;
- l'augmentation des frais de fonctionnement.

La section émet un avis favorable à l'unanimité.

– **Avant projet de décret modifiant le décret du 5 mars 2009 relatif à l'offre de services ambulatoires dans les domaines de l'action sociale, de la famille et de la santé**

Les membres remettent un avis favorable (9 favorables et 1 abstention) moyennant la remarque suivante :

Les articles 64 et 134 introduisent une modification qui vise à ajouter une condition supplémentaire pour l'octroi de l'agrément, à savoir un droit de priorité en faveur de ceux qui en ont le plus besoin et des plus démunis, tout en habilitant le Collège à en fixer les modalités. Les représentants des services, des usagers et des travailleurs du secteur de l'aide à domicile demandent une concertation préalable avant toutes modifications de l'arrêté d'application.

– **Projet d'accord de coopération relatif à la mise en œuvre de la charte associative**

Avis favorable à l'unanimité.

– **Protocole d'accord concernant la relation entre les prestataires d'aide et d'accompagnement des services agréés d'aide à domicile et les professionnels de santé dans leurs activités à domicile**

Le protocole est approuvé moyennant quelques remarques.

– **Projet d'arrêté du Collège de la Commission communautaire française fixant le nombre maximum annuel d'heures de prestations admissibles dans les service d'aide à domicile bénéficiaires des subventions pour l'année 2014**

Avis favorable à l'unanimité moyennant les remarques suivantes : La section prend acte du projet d'arrêté. Les membres regrettent que les chiffres n'évoluent pas et qu'ils sont en inéquation avec les besoins de la population. Ils soulignent le danger de ne pas prévoir dans la réglementation une augmentation structurelle du contingent.

5. LES ACCORDS DE PRINCIPE, AGRÉMENTS, RENOUVELLEMENTS, MODIFICATIONS, REFUS ET RETRAITS D'AGRÉMENTS

La section « aide et soins à domicile » a remis un avis pour la demande d'agrément suivants :

– **Demande d'agrément comme réseau (Réseau Mariage et Migration (RMM))**

Avis favorable à l'unanimité.

– **Demande d'agrément du réseau « Réseau Concertation Aide Alimentaire »**

Avis favorable à l'unanimité.

6. POINTS SOUMIS PAR LE COLLÈGE

– **Rapport DEQ 2011**

La section prend acte mais ne souhaite pas rendre d'avis.

– **Présentation du rapport relatif à la mise en œuvre de la démarche d'évaluation qualitative en 2012**

– **Présentation du lancement du processus DEQ 2014-2016**

7. TRAVAUX ET AVIS D'INITIATIVES

– **Proposition de memento de fonctionnement des sections du Conseil consultatif**

Il est demandé à chaque section d'émettre ses remarques sur le ROI proposé par la section « Ambulatoire ».

– **Présentation du secteur de la médiation de dettes et du Centre d'appui Médiation de dettes**

– **Avis d’initiative sur le déroulement, résultats et recommandations concernant l’étude programmation**

La section a émis un avis favorable accompagné des recommandations suivantes :

- 1) Il y a avantage à envisager la programmation en transcendant des barrières institutionnelles de la Région et il est capital d’envisager dans la programmation les conséquences prévisibles pour notre secteur dans le cadre de la 6^e réforme de l’État.
- 2) Il est important que l’autorité politique communique et clarifie les objectifs et le timing de la seconde phase et puisse mettre en place une méthode de travail qui garantisse la concertation intersectorielle.
- 3) À tout le moins, à partir d’éléments de la présente étude, il faudra :
 - a) compléter et affiner la cadastre pour bénéficier d’une vue la plus exhaustive possible de l’offre et la prise en compte de l’évaluation des demandes et des besoins sur le territoire régional;
 - b) affiner et prioriser les critères de programmation par secteur, en concertation avec les autres secteurs. Si la méthodologie de travail des chercheurs implique une nouvelle mobilisation des services agréés, il est demandé de passer par l’intermédiaire des organismes sectoriels et intersectoriels pour ce faire.
- 4) En matière de description des fonctions présentes dans les services, il nous semble plus pertinent d’établir une analyse des fonctions absentes qui pourraient utilement renforcer l’efficience du travail de terrain.

8. RÉUNIONS COMMUNES ENTRE SECTIONS

En 2013, la section « Aide et Soins à domicile » s’est jointe cinq fois en réunion commune avec la section « Services Ambulatoires ».

Dates	Sections	Sujets
16 janvier 2013	« aide et soins à domicile » et « services ambulatoires »	– Rapport DEQ 2011
18 avril 2013	« aide et soins à domicile » et « services ambulatoires »	– Présentation du rapport sectoriel des Maisons médicales bruxelloises – Présentation du rapport sectoriel de la Fédération laïque des Centres de Planning familial
16 mai 2013	« aide et soins à domicile » et « services ambulatoires »	Présentation du projet d’arrêté du Collège de la Commission communautaire française modifiant l’arrêté du Collège de la Commission communautaire française du 14 avril 2005 portant l’application du décret relatif aux subventions pour l’achat, la construction, la rénovation, l’aménagement, l’équipement, l’extension et l’ameublement de certains centres, services, maisons, organismes ou initiatives d’habitations protégées relevant de la politique de l’action sociale, de la famille et de la santé.
20 juin 2013	« aide et soins à domicile » et « services ambulatoires »	– Lancement du processus DEQ 2014-2016 – Présentation des lignes de force politique concernant la modification du décret ambulatoire – Agrément du réseau « Réseau Mariage et Migration » avis en sections séparées – Agrément du réseau « Réseau Concertation Aide Alimentaire » avis en sections séparées

Dates	Sections	Sujets
12 septembre 2013	« aide et soins à domicile » et « services ambulatoires »	<ul style="list-style-type: none"> – Arrêté 2013/131 du Collège de la Commission communautaire française modifiant l'arrêté 2011/183 du Collège de la Commission communautaire française portant sur la programmation des Services ambulatoires « Action sociale et Famille » et « Santé » du Collège de la Commission communautaire française – Avant projet de décret modifiant le décret du 5 mars 2009 relatif à l'offre de services ambulatoires dans les domaines de l'action sociale, de la famille et de la santé

Les séances réunies sont présidées conjointement par les présidents des deux sections.

9. DIVERS

Néant.

Le Président de la Section,

Jean-Noël PIRE

3. Section « Services ambulatoires »

DU 1^{ER} JANVIER AU 31 AOÛT 2013

1. Secteurs concernés par la section :

Les services ambulatoires concernés par la section « Services ambulatoires » du CCBF sont : les Services de santé mentale, les Services actifs en matière de toxicomanies, les Centres d'action sociale globale, les Centres de planning familial, les Maisons médicales, les Services de médiation de dettes, les Services d'aide aux justiciables, les Services « Espaces-Rencontres », les Centres d'accueil téléphonique et les Réseaux.

2. La liste des membres :

La section « Services ambulatoires » est composée de 24 membres effectifs et de 24 membres suppléants.

- 6 membres représentent les pouvoirs organisateurs;
- 6 membres représentent les travailleurs;
- 6 membres représentent les utilisateurs ou publics cibles;
- 6 membres représentent les experts.

Président : Pierre Schoemann

Vice Président : Caroline Vandermeersch

Secrétaire CCF : Eve Lokker

Membres du bureau : Pierre Schoemann, Caroline Vandermeersch, Charles Lejeune, Michel Duponcelle

La liste des membres de la section au 30 juin 2013 est la suivante :

membres effectifs	membres suppléants
Schoemann, Pierre	Dubocquet, Joëlle
Menschaert, Nicolas	Genus, Patricia
Kalb, Amélia	Duponcelle, Michel
Dedal, Martine	Vanderveken, Mark
Meersseman, Marie Christine	Luminet, Pierre
Lejeune, Charles	Kesteman, Michel
Bozzo, Irma	Vanwindekens, Monique
Chafi, Abder	Pelosie Liliane
Dufrane, Michaël	Dupuis, Yves
Renson, Marie Christine	Boucher, Antoine
Chelli, Maria	
Page, Nadine	Remy, Anne
Collard, Caroline	Degreef, Anne
Willaert, Alain	Paul, Fabienne
Vandermeersch, Caroline	Verstraeten, Jacques
Van Espen, Véronique	de Vinck Myriam
Vermeulen, Martine	De Decker Marie-Noëlle
Colle, Eric	Heinen, Jean François
Zombek Serge	Henrard, Ludovic
Roland, Michel	DeFlores Mima
Trefois, Patrick	Delforge Pierre
Messens, Eric	Willems, Frédéric
Burquel, Charles	Jaumaux, Paul
Robinson, Julie	Huygens Corinne

Le premier semestre de l'année 2013 n'a pas vu de modification dans la composition de la Section Ambulatoire.

Le mandat des membres du Conseil consultatif (2008-2013, Services ambulatoires, Section Aide et Soins à domicile, Section Hébergement et Section Aide aux personnes handicapées) a été prolongé jusqu'au 31 août 2013, par la décision du Collège du 27 juin 2013, pour faire la jonction avec le nouveau Conseil consultatif (2013-2018).

3. Réunions 2013

					2013
1. Nombre de réunions					5
2. Dates des réunions		Janvier (annulé) 27 février 21 mars	18 avril 16 mai 20 juin		
3. Présences			2010	2011	2012
					2013/1
Moyenne de présence des effectifs			11,33	12.33	9,44
Moyenne de présence des suppléants			8,1	8.66	7,44
Moyenne des votes valables				16	14,44
Séances avec nb de votes valables			9	8	9
Minimum de votes valables				Déc 11	Mai 12
Maximum de votes valables				Mai 20	Nov 21
					Fév 10
					Juin 17

Remarques :

En 2013/1^{er} semestre, 4 séances sur les 5 ont vu le quorum atteint.

Les cabinets ont souhaité ajouter une séance, le 11 juillet 2013 et ont évalué le nombre de participants potentiels avant de la convoquer. Cette séance n'a pas eu lieu, seuls 8 membres pouvaient être présents et le quorum n'aurait pas été atteint.

4. Examens de textes légaux et avis rendus sur les textes (décrets, arrêtés)

La Section a été amenée à se prononcer sur

Avis sur :

- Présentation de l'avant projet d'arrêté du Collège de la Commission communautaire française modifiant l'arrêté du Collège de la Commission communautaire française du 14 avril 2005 portant application du décret relatif aux subventions pour l'achat, la construction, la rénovation, l'aménagement, l'équipement, l'extension et l'ameublement de certains centres, services, maisons, organismes ou initiatives d'habitations protégées relevant de la politique de l'action sociale, de la famille et de la santé par Monsieur Didier Brumagne

favorable

5. Avis sur agréments, renouvellements, modifications, refus, retraits d'agrément et dérogations relatives aux agréments

Demandes d'agrément provisoire	nb
	0
Demandes d'agrément	nb
réseaux Santé	2
Demandes de modification d'agrément	nb
Centres de planning familial	12
Services actifs en matière de toxicomanies	3
Fédérations de centres ou services	1
dont	
Modifications de cadre par transferts, transformations ou conversion ETP une fonction en ETP autre fonction	9
Modifications de cadre par extensions	6
Total	16

Les avis du CCBF Section ambulatoire ont été favorables pour les modifications d'agrément qui concernent le cadre sauf pour celles qui concernent les extensions (5 absentions ou avis négatifs, 1 avis positif pour une extension de cadre de 0,09 ETP).

Ces votes sont la traduction d'une position commune et répétée dans l'attente des résultats des études de programmation et des lignes directrices en découlant.

Autres avis

Avis en matière d'immunité fiscale : 5

Dérogations de qualifications : 5

Le Conseil consultatif est favorable aux dérogations de qualification qui concernent la reconnaissance d'un diplôme non repris dans la liste, annexe III du décret non-marchand (à niveau équivalent) et accepte la valorisation d'un diplôme supérieur dans des tâches de coordination.

Il lui a été soumis un cas de valorisation des acquis de l'expérience ou VAE (accepter l'expérience professionnelle chez un travailleur incapable de produire un diplôme) mais ce cas n'a pas pu être traité car il manque dans la législation du non-marchand des textes à ce sujet.

6. Avis sur divers points soumis par le Collège, les Ministres ou l'Administration

Dates	Avis	Origines des demandes

7. Avis sur des points soumis par le Bureau ou des points soumis par le CCBF ambulatoire à un vote interne

Dates	Avis sur	Origines des demandes	Avis
18 avril	Rapport d'activité annuel 2012	CCBFambu	favorable
20 juin	Avis sur le déroulement, les résultats et les recommandations concernant l'Étude de programmation	CCBF ambu	remarques
20 juin	Avis sur l'appel à soutenir l'ouverture d'une salle de consommation à moindre risque	CCBF ambu	

8. Présentations internes

dates objets

- 21 mars Présentation du Rapport du Groupe de Travail sur la problématique des médecins généralistes partie 2A « Les médecins généralistes en Centres de planning familial » par Monsieur Nicolas Menschaert
- 21 mars Présentation du Rapport du Groupe de Travail sur la problématique des médecins partie 2 B « Pénurie des Médecins psychiatres en santé mentale » par Madame Meersseman
- 21 mars Présentation du Budget général de la Commission communautaire française par Madame Isabelle Vanlathem
- 21 mars Présentation du Budget Affaires sociales par Madame Céline Van Neyverseel
- 21 mars Présentation du Budget santé par Madame Dominique Maun
- 20 juin Présentation par le Cabinet Fremault du projet d'extension des équipes pluridisciplinaires dans la prise en charge des enfants et adolescents
- 20 juin Réponse de Madame Meersseman concernant la problématique des médecins psychiatres en santé mentale

9. Présentations à l'extérieur

Néant.

10. Réunions communes entre sections

Une réunion a été tenue partiellement avec la Section « Aide et Soins à Domicile » :

dates objets

- 18 avril Présentation du Rapport sectoriel des Maisons médicales bruxelloises par Elysée Somassé de la Fédération des Maisons médicales
- 18 avril Présentation du Rapport sectoriel de la Fédération des Centres de planning familial par Monsieur Nicolas Menschaert et Monsieur Axel Raïda
- 16 mai Présentation du Secteur de la Médiation de dettes par Madame Defossez

20 juin	Lancement du processus DEQ 2014-2016, Propositions des Ministres compétents	
20 juin	Présentation des lignes de forces politiques concernant la modification du décret ambulatoire, Propositions des Ministres compétents	
20 juin	Présentation de la demande d'agrément comme réseau de « Réseau Mariage et migration »	
20 juin	Présentation de la demande d'agrément comme réseau de « Réseau Concertation aide alimentaire »	

11. Invitations des personnes externes aux sections

Présentation du budget général de la Commission communautaire française 2013 par Madame Isabelle van Lathem (Cabinet du Ministre-Président Doulkeridis)	21 mars
Présentation du budget 2013 « santé » par Madame D. Maun (Cabinet Fremault)	21 mars
Présentation du budget 2013 « affaires sociales » par Madame Céline Van Neyverseel (Cabinet Madrane)	21 mars

Le Président de la Section,

Pierre SCHOEMANN

DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

1. Secteurs concernés par la section :

Les services ambulatoires concernés par la section « Services ambulatoires » du CCBF sont : les Services de santé mentale, les Services actifs en matière de toxicomanies, les Centres d’action sociale globale, les Centres de planning familial, les Maisons médicales, les Services de médiation de dettes, les Services d’aide aux justiciables, les Services « Espaces-Rencontres », les Centres d’accueil téléphonique et les Réseaux.

2. La liste des membres :

La section « Services ambulatoires » est composée de 24 membres effectifs et de 24 membres suppléants.

- 6 membres représentent les pouvoirs organisateurs;
- 6 membres représentent les travailleurs;
- 6 membres représentent les utilisateurs ou publics cibles;
- 6 membres représentent les experts.

Président : Michel Kesteman

Vice Président : Marie-Christine Meersseman

Secrétaire CCF : Eve Lokker

Membres du bureau : Michel kesteman, Marie-Christine Meersseman, Michel Duponcelle, Abder Chafi

La liste des membres de la section au 1^{er} septembre 2013 est la suivante :

membres effectifs	membres suppléants
Tilman Johanne Schoemann, Pierre Nieuwenhuys Céline Meersseman, Marie Christine Robinson, Julie Bozzo, Irma Chafi, Abder Pelosie Liliane Renson, Marie Christine Remy, Anne Bonami Emanuel Willaert, Alain Meessen Emilie Horlin Marie-Christine Oddie Deborah Vermeylen, Martine Vitali Rocco Vergaiginsky Catherine DeFlores Mima Akhamlich Naïma Kesteman Michel Jaumaux, Paul Duponcelle Michel	Degreef, Anne Zombek Serge Vandermeersch, Caroline Luminet, Pierre Petitjean Patrick Causin Claire-Marie Dupuis, Yves Smet Pierre Vanwindekens, Monique Page, Nadin Grauman Lucy Dufrane, Michaël Collard, Caroline Damien Sophie Colle, Eric Van Espen, Véronique Fierens Micky De Kuysche Nicolas Burquel, Charles Leduc Cécile André Stéphanie Verstraeten, Jacques Messens, Eric de Vinck Myriam

Le second semestre de l'année 2013 a vu la modification de la composition de la Section Ambulatoire.

Les mandats des membres du Conseil consultatif arrivaient à expiration le 30 juin 2013. Ils ont été prolongés jusqu'au 31 août 2013 pour faire la jonction avec le nouveau Conseil consultatif.

Le 16 janvier 2013 était publié au *Moniteur belge* (p. 1657) l'appel aux candidats pour le renouvellement des membres de 4 des sections du Conseil consultatif dont la section ambulatoire et le 27 juin 2013 le Collège de la Commission communautaire française adoptait l'arrêté 2013/628 portant nomination des membres du Conseil consultatif bruxellois francophone de l'aide aux personnes et de la santé (*Moniteur belge* 24 juillet 2013).

La liste des membres ci-dessus est donc la liste des membres du Conseil consultatif, Section ambulatoire pour la période 2013-2018.

3. Réunions 2013/2

					2013/2
1. Nombre de réunions					4
2. Dates des réunions		Septembre 12 Septembre 19 Octobre 17 Novembre 21 Décembre 20	annulé		
3. Présences		12 09	19 09	17 10	21 11
		moyenne			
présences des effectifs		17	12	14	14
présences des suppléants		9	7	8	7
votes valables		20	16	16	16
					14,25 7,75 17

Remarques :

En 2013/2^{ème} semestre, toutes les séances ont vu le quorum atteint.

La séance du 19 décembre a été annulée en raison d'un ordre du jour insuffisant.

4. Examens de textes légaux et avis rendus sur les textes (décrets, arrêtés)

La Section a été amenée à se prononcer sur

Avis sur :

- Arrêté 2013/131 du Collège de la Commission communautaire française modifiant l'arrêté 2011/183 du Collège de la Commission communautaire française portant sur la programmation des Services ambulatoires « Action sociale et Famille » et « Santé » du Collège de la Commission communautaire française.
- Avant projet de décret modifiant le décret du 5 mars 2009 relatif à l'offre de services ambulatoires dans les domaines de l'action sociale, de la famille et de la santé.

5. Avis sur agréments, renouvellements, modifications, refus, retraits d'agrément et dérogations relatives aux agréments

Demandes d'agrément provisoire	nb
	0
Demandes d'agrément à durée indéterminée	nb
Maison médicale	1
Service de médiation de dettes	1
Centre de planning familial	1
Total	3
Demandes de modification d'agrément	nb
Centres de planning familial	3
Services actifs en matière de toxicomanies	5
Service de santé mentale	2
Service d'aide aux justiciables	1
Total	11
dont	
Modifications de cadre par transferts, transformations ou conversion ETP une fonction en ETP autre fonction	5
Modifications de cadre par extensions	3
Total avis	14

Les avis du CCBF Section ambulatoire ont été favorables pour les modifications d'agrément qui concernent le cadre sauf pour celles qui concernent les extensions.

Ces votes sont la traduction d'une position commune et répétée dans l'attente des résultats des études de programmation et des lignes directrices en découlant.

Autres avis

Avis en matière d'immunité fiscale : 3
Dérogations de qualifications : 0

6. Avis sur divers points soumis par le Collège, les Ministres ou l'Administration

Dates	Avis	Origines des demandes
17/10/13	Projet d'accord relatif à la mise en œuvre de la Charte associative (présentation Madame I. Vanlathem)	Ministre Doulkeridis
21/11/13	Rapport administratif relatif à la mise en œuvre de la démarche d'évaluation qualitative (présentation par Madame E. Prins de la CADEQ)	administration

7. Avis sur des points soumis par le Bureau ou des points soumis par le CCBF ambulatoire à un vote interne

Dates	Avis sur	Origines des demandes	Avis

8. Présentations internes

Néant.

9. Présentations à l'extérieur

Néant.

10. Réunions communes entre sections

2 réunions ont été tenues partiellement avec la Section « Aide et Soins à Domicile » :

dates	objets
-------	--------

12 09	Arrêté 2013/131 du Collège de la Commission communautaire française modifiant l'arrêté 2011/183 du Collège de la Commission communautaire française portant sur la programmation des Services ambulatoires « Action sociale et Famille » et « Santé » du Collège de la Commission communautaire française.
-------	--

Avant projet de décret modifiant le décret du 5 mars 2009 relatif à l'offre de services ambulatoires dans les domaines de l'action sociale, de la famille et de la santé

11. Invitations des personnes externes aux sections

Néant.

Le Président de la Section,

Michel KESTEMAN

4. Section « Cohésion sociale »

1. SECTEURS CONCERNÉS

Pour mémoire, le décret du 13 mai 2004 relatif à la cohésion sociale a mis en place la section « Cohésion sociale » dans le décret du 5 juin 1997 portant création du Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux Personnes et de la Santé.

À l'instar des autres sections, la section Cohésion sociale a pour mission de donner, d'initiative, à la demande de l'Assemblée ou à la demande du Collège, des avis sur toutes les questions qui concernent la cohésion sociale. Son avis est ainsi requis sur les projets de décrets et leurs arrêtés d'exécution ainsi que sur les contrats communaux et régionaux de cohésion sociale.

L'article 3 du décret du 17 mai 2004 relatif à la cohésion sociale définit par « cohésion sociale » l'ensemble des processus sociaux qui contribuent à assurer à tous les individus, quelle que soit leur origine nationale ou ethnique, leur appartenance culturelle, religieuse ou philosophique, leur statut social, leur niveau socioéconomique, leur âge, leur orientation sexuelle ou leur santé, l'égalité des chances et des conditions, le bien-être économique, social et culturel, afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu.

2. LES MEMBRES

L'arrêté du 11 septembre 1997 portant exécution du décret du 5 juin 1997 portant création du Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux Personnes et de la Santé, modifié par l'arrêté du 26 mai 2005 dispose que la section Cohésion sociale du Conseil consultatif est composée de 22 membres effectifs et de 17 membres suppléants :

- 10 membres représentent les pouvoirs organisateurs, dont une moitié est présentée par les communes éligibles et l'autre par le secteur associatif;
- 3 membres représentent les travailleurs des secteurs;
- 4 membres représentent les utilisateurs ou les publics cibles;
- 7 membres sont nommés à titre d'experts.

Par ailleurs, un représentant du Centre régional d'appui en Cohésion sociale et désigné par lui, siège à titre consultatif

L'arrêté du 20 décembre 2012 a porté nomination des membres suivants :

Représentant les pouvoirs organisateurs et présentés par les communes éligibles

Membres effectifs	Membres suppléants
Myriem AMRANI	Thierry VanCAMPENHOUT
Ali BENABID	Christophe DENOEL
Juan LATORRE	Mariam EL HAMIDINE
Valérie SERVAIS	
Béatrice MEULEMANS	Kathy BAUGNIET

Représentant les pouvoirs organisateurs et présentés par le secteur associatif

Membres effectifs	Membres suppléants
Ali CICEK	Rajaâ JABBOUR
Jacques-Yves LE DOCTE	Emilio DANERO
Rachida MEFTAH	Colette SWAELENS
Maria MIGUEL SIERRA	Anastasia PAPADOPOULOS
Iuccia SAPONARA	Nicolas KLEPININE

Représentant les travailleurs

Membres effectifs	Membres suppléants
Emmanuel BONAMI	Anne-Marie MAGNANI
Encarni BERMUDEZ	Roland SPEECKAERT
Gjergj DODAJ	

Représentant les utilisateurs ou publics cibles

Membres effectifs	Membres suppléants
Anne-Chantal DENIS	Hayat ASSABOUTI
Alain CAUFRIEZ	Jacques VERSTRAETEN
Alain WILMAERT	
Véronique MARISSAL	Catherine ELIAS

Représentant les experts

Membres effectifs	Membres suppléants
Azita BANAI	Philippe LEGRAIN
Michel VANDERKAM	Michel DUPONCELLE
Jacques-Baudouin DETROZ	Laurent TOUSSAINT
Geoffroy CARLY	
Benoit VANDERMERSCHEN	

Ont été nommés au titre de Présidente, Madame Myriem AMRANI, et Monsieur Alain WILLAERT, Vice-Président de la section « Cohésion sociale ».

3. LES RÉUNIONS

En 2013, la section « Cohésion sociale » s'est réunie à 11 reprises, à savoir les dates des 8, 22 et 29 janvier, 26 février, 23 avril, 21 mai, 18 juin, 17 septembre, 15 et 29 octobre et du 17 décembre.

Le nombre de présents a été en moyenne de 19 personnes et le nombre de votants de 16 personnes.

Pour rappel, depuis la séance du 24 mai 2011, il a été décidé que les suppléants remplaçaient – à l'exception des représentants des travailleurs – n'importe quel membre effectif de la même catégorie et non plus un effectif spécifique. Ceci afin de pouvoir atteindre le quorum de façon efficiente.

Par ailleurs, depuis le 20 juin 2006, les membres suppléants sont invités à participer aux réunions.

En vertu de l'article 13 de l'arrêté du 11 septembre 1997 du Collège de la CCF portant exécution du décret du 5 juin 1997, il a été rappelé que « tous les membres du Conseil consultatif et les membres des groupes de travail sont tenus au secret des délibérations, il en va de même des documents et des renseignements dont ils ont connaissance de par l'exercice de leur mission. Sur proposition d'une section, en cas de manquement grave à ses obligations, un membre peut être démis par le Collège ».

4. AVIS SUR L'AVANT-PROJET DE DÉCRET RELATIF AU PARCOURS D'ACCUEIL POUR PRIMO-ARRIVANTS

- 8 janvier Présentation globale de l'avant-projet de décret relatif au parcours d'accueil pour primo-arrivants en Région de Bruxelles-Capitale :
- exposé de l'état des lieux de la situation des primo-arrivants réalisé par le CRACS,
 - présentation globale par le représentant du Cabinet Picqué et questions/réponses au sujet de la définition du primo-arrivant, des moyens mis en œuvre, du contenu des conventions, des dérogations possibles, de la place laissée aux communes et aux CPAS, du choix des opérateurs de formations.
- 22 janvier Questions/réponses des membres au sujet de l'avant-projet présenté en séance du 8 janvier portant sur les thématiques suivantes : différence entre parcours d'accueil et parcours d'intégration, nouvelle procédure d'accès à la nationalité, délai du parcours, organisation des modules « citoyenneté », articulation entre la priorité actuelle du programme de Cohésion sociale et le décret, contenu des rapports d'évaluation des BAPA, influence sur les priorités du prochain quinquennat. Concernant l'avis : il y a consensus de procéder article par article et d'annexer les différentes remarques.
- 29 janvier Rédaction de l'avis (préambule et examen des articles).
- 26 février Relecture de l'avis (préambule et examen des articles) rédigé le 29 janvier.
Les remarques et commentaires ayant été actés, l'avis sur l'avant-projet de décret relatif au parcours d'accueil pour primo-arrivants en Région de Bruxelles-Capitale est approuvé à l'unanimité.

5. PRÉSENTATIONS EN LIEN AVEC L'AVANT-PROJET DE DÉCRET RELATIF AU PARCOURS D'ACCUEIL DES PRIMO-ARRIVANTS PAR DES PERSONNES EXTERNES AUX SECTIONS

- 21 mai Présentation du projet de formation de formateurs FLE par Proforal ASBL (PROmotion de la FORMation en Alternance ASBL) : projet pilote de formation de formateurs FLE et de valorisation des expériences en collaboration avec la CEDEFLES (cellule de français langue étrangère et seconde – UCL).
- 21 mai Présentation de l'analyse de l'avant-projet du décret relatif au parcours d'accueil des primo-arrivants par le CFS ASBL (Collectif Formation Société ASBL) : synthèse d'un cycle de 3 jours de réflexions collectives ayant abouti à une analyse contradictoire.
- 18 juin Exposé d'Andrea REA (GERME-ULB) sur les politiques d'accueil en Europe et en Belgique.
- 17 septembre Présentation de Nathalie de Wergifosse (CIRE asbl) sur le CIRE et la question de l'accueil des primo-arrivants de 1954 à nos jours.
- 17 septembre Présentation d'Annie Amoureux (CBAI) des modules citoyens conçus par le CBAI.

6. 18 JUIN 2013 : JOURNÉE D'ÉTUDES ET DE RÉFLEXIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

La journée d'étude et de réflexion du 18 juin 2013 a été exclusivement consacrée au parcours des primo-arrivants et un travail de grande qualité a pu y être mené par l'ensemble des membres du Conseil consultatif.

Outre l'exposé d'Andrea Rea (GERME-ULB) sur les politiques d'accueil en Europe et en Belgique mentionnée dans le point précédant, Alexandra Ansay (CRACS) a présenté son travail de réflexion sur la notion de citoyenneté.

L'après-midi de cette journée a été consacrée au travail en ateliers :

- Groupe de travail sous forme d'atelier (n° 1) : réflexions autour des modules citoyenneté et linguistiques,
- Groupe de travail sous forme d'atelier (n° 2) : réflexions autour des attestations, des sanctions et des obligations liées au parcours,
- Groupe de travail sous forme d'atelier (n° 3) : réflexions autour des partenariats et liens entre BAPA et opérateurs.

7. EXAMEN DES TEXTES LÉGAUX – CHARTE ASSOCIATIVE

29 octobre Présentation du projet d'accord relatif à la mise en œuvre de la Charte associative par le représentante du Cabinet Doulkeridis.
En guise de conclusion, la représentante du Cabinet Doulkeridis propose de demander l'accord au Bureau de venir présenter le texte aux membres de la section dès le passage de celui-ci en deuxième lecture.

8. PRÉSENTATION DU PROJET D'ARRÊTÉ D'APPLICATION RELATIF AU DÉCRET « ACCUEIL DES PRIMO-ARRIVANTS »

17 décembre Présentation du projet d'arrêté d'application relatif au décret « accueil des primo-arrivants » par le représentant du Cabinet Vervoort et questions/réponses

9. PRÉSENTATION DES RÉPARTITIONS DES RÉSERVES COMMUNALES

18 juin Présentation de la répartition de la réserve communale de Saint-Gilles

18 juin Présentation de la répartition de la réserve communale de Saint-Josse

10. AVIS SUR LES CONTRATS COMMUNAUX ET RÉGIONAUX ET LEURS AVENANTS

17 décembre Avenant n° 3 au contrat communal d'Ixelles
Avis favorable

La présidente de la Section,

Myriem AMRANI

5. Section « Hébergement »

1. SECTEURS CONCERNÉS

La section Hébergement du Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux personnes et de la Santé a pour mission de donner des avis sur les questions qui concernent les structures d'accueil et/ou de soins résidentielles. Les secteurs concernés sont :

- les établissements résidentiels pour personnes âgées : les maisons de repos pour personnes âgées, les maisons de repos et de soins, les résidences services et les maisons communautaires;
- les centres de soins de jour;
- les services d'accueil de jour pour personnes âgées;
- les maisons d'accueil;
- les hôpitaux;
- les initiatives d'habitations protégées.

2. LES MEMBRES

La section « Hébergement » est composée de 17 membres effectifs et de 17 membres suppléants :

Représentant les pouvoirs organisateurs :

Effectifs	Suppléants
Christian DEJAER	Martine DEPREZ
Colette JACOBS	Yves SMEETS
Vincent FREDERICQ	Thierry UYLENBROECK
Christine VANHESSSEN	Anne DEVRESSE
Mario DI MATTEI	Jean-François CULOT

Représentant les travailleurs :

Effectifs	Suppléants
Fabrice GREGOIRE	Yves DUPUIS
Francis STEVENS	Ghislain AMPELIO
Wojciech KACPRZYCKI	Fabrice EPIS

Représentant les utilisateurs ou publics cibles :

Effectifs	Suppléants
Roger MEERS	Jacques DE NAUW
Michel PETTIAUX	Marianne SAUVAGE
Marie-Pierre DELCOUR	Sophie HENDRIX remplacée par Barbara DE WILDE et Pina SOLIMANDO
Anne JAUMOTTE	Luc DETAVERNIER

Représentant les experts :

Effectifs	Suppléants
Sylvia DI MATTEO	Catherine VERDICKT
Annette PERDAENS	Myriam LELEU
Hélène ARONIS-BRYKMAN	Dominique DEPUYDT
Fabienne STRODIOT	Anita PINTELON non remplacée
Marion FAIGNAERT	Myriam DE VINCK

Présidence : Monsieur Vincent FREDERICQ

Vice-Présidence : Madame Hélène ARONIS-BRYKMAN

Membres du Bureau : Mesdames Hélène ARONIS-BRYKMAN, Annette PERDAENS, Christine VANHESSEN et Monsieur Vincent FREDERICQ.

La section « Hébergement » a été intégralement renouvelée en date du 1^{er} septembre 2013.

Représentant les pouvoirs organisateurs :

Effectifs	Suppléants
Michel VANDENBUSSCHE	Severine CLINAZ
Jean-François CULOT	Alex PELTIER
Dominique DEPUYDT	Colette JACOB
Vincent FREDERICQ	Martine DEPREZ
Christine VANHESSEN	Elisabeth DELADRIER

Représentant les travailleurs :

Effectifs	Suppléants
Fabrice GREGOIRE	Roland SPEECKAERT
Wojciech KACPRZYCKI	Nathalie SNAKKERS
Ghislain AMPELIO	Francis STEVENS

Représentant les utilisateurs ou publics cibles :

Effectifs	Suppléants
Rocco VITALI	Nicolas DE KUYSSCHE
Marie-Pierre DELCOUR	Sophie GOFFINET
Anne JAUMOTTE	Gerlinde BREMHORST
Daniel FULD	Marion FAIGNAERT

Représentant les experts :

Effectifs	Suppléants
Hélène ARONIS BRYKMAN	Thierry VAN DE WIJNGAERT
Christian DEJAER	Luc DETAVERNIER
Annette PERDAENS	Florence CROCHELET
Micky FIERENS	Martine VERMEYLEN
Catherine VERDICKT	Marianne SAUVAGE

Présidence : Monsieur Vincent FREDERICQ

Vice-Présidence : Monsieur Dominique DEPUYDT

Membres du Bureau : Madame Hélène ARONIS-BRYKMAN et Messieurs Vincent FREDERICQ, Dominique DEPUYDT et Daniel FULD.

3. LES RÉUNIONS

En 2013, la Section Hébergement s'est réunie à huit reprises. Le nombre de membres présents a été en moyenne de 13 personnes et le nombre de votants de 11 personnes.

4. EXAMEN DE PROJETS DE TEXTES LÉGAUX ET AVIS SUR CES TEXTES

– Demande d’avis sur l’avant projet de décret visant au soutien de l’accueil de l’enfance

La section a exprimé son souci par rapport au soutien au fonctionnement et aux interventions pour les travailleurs à statut précaire.

Avis : avis favorable à l’unanimité

– Demande d’avis sur l’avant projet d’arrêté du Collège de la Cocof modifiant l’arrêté du Collège de la Commission communautaire française du 27 février 2003 portant règlement de l’octroi de subventions à l’investissement aux maisons d’accueil

La section s’est enquis des éventuelles priorités ou programmation en la matière ainsi que de la manière dont les subventions étaient octroyées.

Avis : avis favorable à l’unanimité

– Demande d’avis sur l’avant projet d’arrêté du Collège de la Commission communautaire française modifiant l’arrêté du Collège de la Commission communautaire française du 14 avril 2005 portant application du décret relatif aux subventions pour l’achat, la construction, la rénovation, l’équipement, l’extension et l’ameublement de certains centres, services, maisons, organismes ou initiatives d’habitations protégées relevant de la politique de l’Action sociale, de la famille et de la santé

La section a souhaité connaître le nombres de places encore disponible ainsi que les perspectives.

Avis : avis favorable à l’unanimité

– Projet d’accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relatif à la mise en place de la charte associative

La section soulignent les contraintes imposées aux associations lors de la passation de marchés publics. Piste de constitution d’une cellule d’appui juridique.

Avis : la section décide à l’unanimité de transmettre la demande d’avis au Bureau

5. LES ACCORDS DE PRINCIPE, AGRÉMENTS, RENOUVELLEMENTS, MODIFICATIONS, REFUS ET RETRAITS D’AGRÉMENTS

5.1. Secteur établissements résidentiels

5.1.1. Dossiers présentés

Maisons de repos volet MRPA :

- deux accords de principe : avis favorables à l’unanimité
- une prolongation d’accord de principe : avis favorable à l’unanimité
- une requalification de lits : avis favorable à l’unanimité
- une prolongation d’accord de principe avec suspension d’agrément : avis favorable à l’unanimité
- une prolongation d’accord de principe avec réduction : avis favorable à l’unanimité

- une modification d'agrément provisoire : avis favorable à l'unanimité
- un accord de principe pour extension : avis favorable à l'unanimité
- une modification de capacité : avis favorable sous réserve à l'unanimité
- une modification de nom : avis favorable à l'unanimité
- neuf renouvellements d'agrément : quatre favorables à l'unanimité, quatre favorables à l'unanimité sous réserve et un favorable avec abstention

Maisons de repos volet MRPA/MRS :

- trois renouvellements d'agrément : deux avis favorables à l'unanimité et un avis favorable sous réserve
- un agrément définitif : avis favorable avec abstention

Maisons de repos volet MRS :

- deux renouvellements d'agrément : avis favorables à l'unanimité
- un agrément : avis favorable à l'unanimité
- une suppression d'agrément spécial provisoire : avis favorable
- une attribution de lits : avis favorable à l'unanimité

Résidences-services :

- un agrément : avis favorable à l'unanimité

Maisons communautaires :

- quatre accords de principe et agréments provisoires maison communautaire : avis favorable à l'unanimité

5.2. Secteur des maisons d'accueil :

5.2.1. Dossiers présentés

- une modification d'agrément : avis favorable à l'unanimité

5.3. Secteur Initiative d'Habitations Protégées

5.3.1. Dossiers présentés

Néant

5.4. Secteur Hôpitaux

5.4.1. Dossiers présentés

Néant

6. TRAVAUX ET AVIS D'INITIATIVES

– **Évocation de :**

- problème des mesures de protection incendie en IHP
- protocole IV et de ses conséquences pour les secteurs
 - inquiétude des membres sur l'avenir des secteurs
 - rôle du Conseil consultatif dans la politique des personnes âgées et d'hébergement
 - vision à court et moyen terme sur la croissance démographique (manque de programmation) et l'accroissement de la paupérisation à Bruxelles
- proposition de groupe de travail pour instaurer une cartographie à jour des lits, des bâtiments et du personnel en maisons de repos
- prix de journée et système d'augmentation
- accroissement d'infirmière étrangère en maisons de repos
- taux d'aides soignantes non enregistrées
- groupe de travail d'Alzheimer

– **Présentation du rapport sectoriel 2013 des maisons d'accueil**

Présentation :

- périodicité de 5 ans pour le rapport
- organismes représentatifs action sociale et famille : 4 structures agréées Commission communautaire française
- création par FEANTSA d'une grille dite « ETHOS » (classement des personnes sans-abri selon leur situation par rapport au logement)
- bilan subvention 5 dernières années
- bilan pauvreté :
 - nouveaux profils des sans-abris
 - 575 € en moyenne pour un logement
 - 28 % de la population bruxelloise émerge au DIS
 - logements décents et spacieux inaccessibles – manque de logements sociaux
 - augmentation de la durée moyenne des séjours (principalement pour les familles nombreuses)
 - recueil de données par la STRADA depuis 2 ans : plus de séjours en rue pour les hommes – quasiment pas de séjours multiples – pas de turn-over

Réflexions :

- plus de places ? plus de structures ? quels profils ?

- développement axes existants :
 - public des « sans papiers »
 - migration
 - troubles psychiques
 - logement

Publics :

- enfants
- violence conjugale et intra familiales
- santé physique et mentale
- violence institutionnelle

Conclusions :

- éventail de maisons d'accueil avec différents objectifs, pratiques et moyens
- saturation des places disponibles
- accroissement du public jeune et féminin
- demande d'ouverture de place de « qualité » avec valorisation du financement, des missions et des partenariats
- **SHNA**
 - volonté de légiférer
 - Pratiques contraires à l'éthique
 - Une dizaine de services sur Bruxelles (± 160 lits)
 - 2 tables rondes en 2009/2010
 - Groupe composé de différents acteurs de terrains, de directeurs de maisons de repos et de représentants de Cabinet
 - pas de base légale actuellement. Solution intermédiaire avec agrément et subvention via CPAS mais pas d'interdiction d'ouverture
- **Présentation de la circulaire contention**
 - contexte : 15 juin 2012-7^{ème} journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées
 - participants : représentants Cabinet Cocof-VGC-Cocom, Infor-Homes ...
 - suivi : décision de circulaire et de modification d'arrêté

Le Président de la Section,

Vincent FREDERICQ

6. Section « Personnes handicapées »

1. SECTEURS CONCERNÉS

La Section « Personnes handicapées » du Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux Personnes et de la Santé a pour mission de donner des avis d'initiative ou à la demande du Collège sur toutes les questions concernant les personnes handicapées. Son avis est requis sur les projets de décrets et leurs arrêtés d'exécution ainsi que lorsqu'une norme prescrit l'obtention de l'avis d'un organe consultatif pour un service ou un centre agréé par le Collège dans un des secteurs suivants :

– L'accueil et l'hébergement

- Centres de jour et d'hébergement (adultes/enfants)
- Centres de jour d'enfants scolarisés ou non scolarisés

– L'emploi et les aides à l'intégration

- Services d'accompagnement
- Service d'interprétation pour sourds
- Services d'accompagnement pédagogique
- Services spécialisés en matière d'accessibilité de l'espace social aux personnes handicapées
- Centres d'orientation spécialisée
- Centres de réadaptation fonctionnelle
- Entreprises de travail adapté

– Les prestations individuelles

- Admissions
- Aides matérielles et techniques
- Emploi/Formation
- Accueil de jour et hébergement

2. LES MEMBRES

La Section « Personnes handicapées » est composée de 24 membres effectifs et de 24 membres suppléants :

Représentant les pouvoirs organisateurs

Membres effectifs	Membres suppléants
Ariane HASSID	Philippe BOSSAERTS
Stella CRAVOTTA	Anne JACQUES
Alain JORET	Jacques BEGASSE
Marianne FEDOROWICZ	Christelle NINFORGE
Benoît CEYSENS	Axel GODIN
Marc VAN DURME BUYSE	Florence CROCHELET

Représentant les travailleurs

Membres effectifs	Membres suppléants
Dominique ANTOINE	Sylvie CARRIERE
Spero HOUMEY	Yves DUPUIS
Anne-Marie MAGNANI	Mathilde de BRIEY
Luca BALDAN	Cihan DURMAZ

Représentant les utilisateurs ou publics cibles

Membres effectifs	Membres suppléants
Pierre GERARD	Cléon ANGELO
Chantal PIRLOT de CORBION	Daniel PELTZER
Pascale VAN DER BELEN	Thomas BRUNEAU
Miguel GEREZ	Jean-Benoît DUFOUR
Catherine LEMIERE	Pascale BIOT
Thérèse KEMPENEERS	Eliane DEMUNTER
André REYLAND	Julie BAROZZINI
Bernard ANTOINE	Fabienne PAUL

Représentant les experts

Membres effectifs	Membres suppléants
Christine CROISIAUX	Victor SPANOGHE
Michel MAGIS	Marie BAUFFE
Chantal LIGNY	Willy FLEIS
Cinzia AGONI	Samuel GONZALES PUELL
Catherine DOETSCH	Marie-Rose KADJO
Stéphanie WOLBEEK	Frédérique MAERLAN

Présidente : Madame Thérèse KEMPENEERS

Vice-Présidente : Madame Pascale VAN DER BELEN

Composition du Bureau : Présidente, Vice-Présidente, Stéphanie WOLBEEK et Dominique ANTOINE.

La période de 5 ans arrivant à échéance, un nouvel arrêté du 21 juillet 2013 portant nomination des nouveaux membres du Conseil consultatif a été pris par le Collège. Cet arrêté a pris effet le 1^{er} septembre 2013.

Les nouveaux membres le composant sont :

Représentant les pouvoirs organisateurs

Membres effectifs	Membres suppléants
Anne JACQUES (ACSEH)	Daniel WARLET (ACSEH)
Annick SEGERS (ACSEH)	Violaine VANCUTSEM (ASAH)
Florence CROCHELET (ACJB)	Stéphane LAMY (ACJB)
Ariane HASSID (ANCE)	Abdel LAQDIM (ANCE)
Marianne FEDOROWICZ (ASAH)	Christelle NINFORGE (ASAH)
Benoît CEYSENS (FEBRAP)	Axel GODIN (FEBRAP)

Représentant les travailleurs

Membres effectifs	Membres suppléants
Luca BALDAN (CNE)	Cihan DURMAZ (CNE)
Anne-Marie MAGNANI (CNE)	Alexandre MAUGER (CNE)
Dominique ANTOINE (SETCA)	Juan Cuesta BARROS (SETCA)
Spero HOUMEY (SETCA)	Yves DUPUIS (SETCA)

Représentant les utilisateurs ou publics cibles

Membres effectifs	Membres suppléants
Frédéric STORME (I see)	Bernadette OTTO (ONA)
Pascale BIOT	Samir EL BIDADI (Le 6 ^e Sens)
Catherine DOETSCH (Constellations)	Chantal PIRLOT de CORBION (ABP)
Pascale VAN DER BELEN (ISourds Bxl)	Patrice JABENEAU (FFSB)
Thérèse KEMPENEERS (AfrAHm)	Vinciane BERCKMANS (Maladies Rares)
Julie BAROZZINI (ALTEO-ACIH)	Marc TREMOUROUX (ALTEO-ACIH)
Catherine LEMIERE (ASPH)	Luc DETAVERNIER (Mutualités Libres)
Christine CROISIAUX (La Braise)	Jacques LODOMEZ (AP3)

Représentant les experts

Membres effectifs	Membres suppléants
Miguel Gerez (AMT Concept-SOLIVAL)	Pascale CARIER (ASAH)
Stéphanie WOLBEEK (CDCS)	Chantal LIGNY (Comprendre & Parler)
Véronique GHESQUIERE (CEgalitéC)	Marie HORLIN (CEgalitéC)
Cinzia AGONI (Briques du GAMP)	Jean-François ULLENS (CBA)
Michel Magis (Ligue Braille)	Rajâa JABBOUR (3 ^{ème} œil)
Yves KAYAERT (Itinéraires)	Marie Rose KADJO (L'entretemps)

Présidente : Madame Thérèse KEMPENEERS

Vice-Président : Monsieur Frédéric STORME

3. LES RÉUNIONS

En 2013, la Section « Personnes handicapées » s'est réunie à huit reprises. Le nombre de membres présents a été en moyenne de 19 personnes.

4. EXAMEN DE PROJETS DE TEXTES LÉGAUX ET AVIS SUR CES TEXTES

– Avis sur le projet d'arrêté 2013/ du Collège de la Commission communautaire française modifiant l'arrêté du Collège de la Commission communautaire française du 21 septembre 2006 relatif à l'agrément et aux subventions des centres de jour et des centres d'hébergement pour personnes handicapées – 1^{re} lecture

+

– Avis sur le projet d'arrêté 2013/ du Collège de la Commission communautaire française modifiant l'arrêté du Collège de la Commission communautaire française du 18 juillet 2002 relatif à l'agrément et aux subventions des centres de jour pour enfants scolarisés – 1^{re} lecture

Avis : La Section a émis à l'unanimité un avis favorable quant à celles qui concernent la liquidation des avances et l'ancienneté. En ce qui concerne le non subventionnement des honoraires d'avocat, la Section a émis un avis défavorable à l'exception des représentants des organisations syndicales qui y sont favorables.

- Avis sur l'arrêté du Collège de la Commission communautaire française modifiant l'arrêté 2008/1584 du Collège de la Commission communautaire française du 12 février 2009 relatif à l'agrément, aux interventions et aux subventions accordées aux entreprises de travail adapté agréées.

Avis : Avis favorable à l'unanimité.

- Avis de la Section sur le projet d'accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relatif à la mise en œuvre de la Charte associative.

Avis : La Section a réitéré les remarques émises dans son avis du 10 décembre 2008. La Section a estimé qu'il serait opportun que les banques de données existantes soient utilisées et intégrées dans le cadre de l'article 28 et qu'il y a lieu de veiller à l'applicabilité du processus aux pouvoirs locaux (article 18)

- Avis sur le protocole d'accord concernant la relation entre les professionnels travaillant dans le secteur de l'aide aux personnes en situation de handicap et les professionnels de santé

Avis : La Section a émis beaucoup de réserves quant à ce texte.

5. LES ACCORDS DE PRINCIPE, AGRÉMENTS, RENOUELEMENTS, MODIFICATIONS, REFUS ET RETRAITS D'AGRÉMENTS

– L'accueil et l'hébergement

Centres de jour :

2 demandes de renouvellements d'agrément ont bénéficié d'un avis favorable.

Centres d'hébergement (adultes/enfants) :

4 demandes de renouvellements d'agrément ont bénéficié d'un avis favorable.

– L'emploi et les aides à l'intégration

Services d'accompagnement :

1 demande d'agrément

2 demandes de renouvellements d'agrément

et 1 demande de modification d'agrément ont bénéficié d'un avis favorable.

Service d'interprétation pour sourds :

Avis sur la proposition de modification de l'annexe 1 de l'arrêté 2008/293 du Collège de la Commission communautaire française du 17 avril 2008 établissant la liste des interprètes en langue des signes et la liste des interprètes pour toute autre aide à la communication.

Avis : favorable

Services d'accompagnement pédagogique :

1 demande d'agrément a bénéficié d'un avis favorable sous condition.

Services spécialisés en matière d'accessibilité de l'espace social aux personnes handicapées :

1 demande d'agrément a bénéficié d'un avis favorable sous condition.

– Les prestations individuelles

Aides matérielles et techniques

Emploi/Formation :

Avis sur le projet d'annexe 2014 à l'arrêté du 25 février 2000 du Collège de la Commission communautaire française relatif à l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées (octobre).

Avis : La Section a émis quelques remarques concernant ce projet.

6. AVIS SUR LES DIVERS POINTS SOUMIS PAR LE COLLÈGE

- 6 Février 2013 : Avis sur le dossier d'Immunité Fiscale « SAHAM »
- 8 mai 2013 : Avis sur le dossier d'Immunité Fiscale « Les Pilotis »
Avis sur le dossier d'Immunité Fiscale « Fup Fondation I See »
- 5 juin 2013 : Avis sur le dossier d'Immunité Fiscale « Ado Pilifs »
- 2 octobre : Avis sur le dossier d'Immunité Fiscale « Communication Alternative Solution »

7. TRAVAUX ET AVIS D'INITIATIVE

- 6 février 2013 : Présentation du rapport d'activités 2011 de la cellule grande dépendance
- 5 juin 2013 : Avis relatif au remboursement des systèmes Easy Rider
- 4 septembre 2013 : Proposition de rédaction d'un mémorandum en vue des élections 2014
- 2 octobre 2013 : Avis sur les éléments principaux du plan d'action Grande Dépendance
- 6 novembre 2013 : Avis sur la note relative à la redistribution des places libérées au quota des Entreprise de Travail Adapté

8. GROUPES DE TRAVAIL

- Groupe de travail relatif à l'intégration professionnelle en milieu ordinaire
- Groupe de travail portant sur l'accessibilité des transports publics
- Groupe de travail relatif au vieillissement des personnes handicapées et à leur hébergement
- Groupe de travail relatif à l'évaluation des grilles d'évaluation
- Groupe de travail relatif à l'Aide Individuelles
- Groupe de travail relatif au référentiel accessibilité
- Comité de référence relatif à l'intervention d'un tiers dans la vie relationnelle, affective et sexuelle de la personne en situation de handicap en Région bruxelloise

En septembre 2013, suite au nouveau mandat, certains GT n'ont pas été reconduits :

- Groupe de travail Pact. (ex. Scavus)

- Groupe de travail Kaligrav
- Groupe de travail relatif à la politique transversale
- Groupe de travail transversal chargé d'étudier les possibilités d'un financement structurel pour l'accueil extra-scolaire d'enfants et de jeunes handicapés
- Groupe de travail relatif au rapport alternatif dans le cadre de la Convention des Nations Unies

6 février : État d'avancement

8 mai : Examen des recommandations du rapport alternatif relatif à la Convention des Nations Unies

9. INVITATION DE PERSONNES EXTERNES À LA SECTION

5 juin 2013 : J. PIETERS et H. MARCELLE, Présentation des travaux de l'Observatoire

4 septembre 2013 : M. JOHNEN et M. VELGHE, Plan Grande Dépendance et mission de la Cellule

2 octobre 2013 : C. VANLATHEM, Conférence Interministérielle Social-Santé en Région bruxelloise
C. VANLATHEM, Nouveau code du logement
V. GAILLY, Présentation du Décret Inclusion

4 décembre 2013 : S. DOSSIN, Présentation du budget 2014 et ajustements

10. DIVERS

Présentation du Rapport d'Activités 2012.

Désignation d'un représentant pour la Commission Convention Droits des Personnes handicapées au sein du Centre pour l'égalité des chances et de la lutte contre le racisme

Désignation d'un représentant pour le Comité d'accompagnement du projet « Réutilisation des Aides Matérielles »

La Présidente de la Section,

Thérèse KEMPENEERS-FOULON

